

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gérant du Fonds d'actions canadiennes tous secteurs Mackenzie (le « Fonds »). Le gérant est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Le gérant est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gérant s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité avec l'aide d'un comité d'audit, lequel examine les états financiers et en recommande l'approbation par le conseil. Le comité d'audit rencontre aussi régulièrement le gérant, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Deloitte & Touche s.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers aux porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gérant du Fonds

Le président et chef de la direction,



Charles R. Sims

Le chef des finances, Fonds,



Venkat Kannan

Le 30 mai 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des porteurs de titres du Fonds d'actions canadiennes tous secteurs Mackenzie (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent l'état des placements au 31 mars 2011, les états de l'actif net aux 31 mars 2011 et 2010, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour les périodes terminées à ces dates, comme indiqué à la note 1, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du Fonds portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mars 2011 et 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les périodes terminées à ces dates, comme indiqué à la note 1, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 30 mai 2011



ÉTAT DE L'ACTIF NET

Aux 31 mars
En milliers (sauf les montants par titre)

	2011	2010
	\$	\$
Actif		
Placements à la juste valeur	4 656	3 379
Trésorerie et placements à court terme	9	51
Intérêts courus et dividendes à recevoir	6	5
Sommes à recevoir au titre des placements vendus	452	72
Souscriptions à recevoir	–	20
	5 123	3 527
Passif		
Sommes à payer au titre des placements acquis	449	91
Rachats à payer	–	–
Frais d'exploitation à payer	–	–
	449	91
Actif net	4 674	3 436
Actif net par série (note 2)		
Série A	4 172	3 416
Série F	3	20
Série O	289	–
Série R	210	–
Actif net par titre (note 2)		
Série A	12,01	10,46
Série F	11,67	10,04
Série O	11,64	–
Série R	12,44	–

ÉTATS DES RÉSULTATS

Pour les périodes terminées les 31 mars (note 1)
En milliers (sauf les montants par titre)

	2011	2010
	\$	\$
Revenu		
Dividendes	82	26
Intérêts	–	–
Moins retenues d'impôt à la source	–	–
Produits provenant du prêt de titres	–	–
	82	26
Charges (note 4)		
Frais de gestion	80	25
Frais d'administration	11	3
Frais du Comité d'examen indépendant	–	–
Intérêts débiteurs	–	–
	91	28
Revenu net (perte nette) de placement avant les charges remboursées et absorbées	(9)	(2)
Charges remboursées et absorbées	–	–
Revenu net (perte nette) de placement avant les impôts sur les bénéfices	(9)	–
Impôts sur les bénéfices	4	–
Revenu net (perte nette) de placement pour la période	(13)	(2)
Gain (perte) réalisé(e) à la vente de placements	111	(1)
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	482	154
Coûts de transaction	(7)	(3)
Gain net (perte nette) sur les placements	586	150
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	573	148
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation par série		
Série A	529	148
Série F	1	–
Série O	9	–
Série R	34	–
Augmentation (diminution) liée aux activités d'exploitation par titre		
Série A	1,58	0,53
Série F	2,57	0,04
Série O	1,92	–
Série R	2,44	–

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour les périodes terminées les 31 mars (note 1)
 En milliers

	2011	2010	2011	2010	2011	2010
	Série A		Série F		Série O	
	\$		\$		\$	
Actif net, au début	3 416	–	20	–	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net						
liée aux activités d'exploitation	529	148	1	–	9	–
Distributions aux porteurs de titres :						
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les titres :						
Produit de l'émission de titres	335	3 271	3	20	280	–
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–
Valeur des titres rachetés	(108)	(3)	(21)	–	–	–
Total des opérations sur les titres	227	3 268	(18)	20	280	–
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	756	3 416	(17)	20	289	–
Actif net, à la fin	4 172	3 416	3	20	289	–

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 5) :	Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, au début	327	–	2	–	–	–
Émis	30	327	0,25	2	25	–
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–
Rachetés	(10)	–	(2)	–	–	–
Titres en circulation, à la fin	347	327	0,25	2	25	–

	Série R		Total	
	\$		\$	
Actif net, au début	–	–	3 436	–
Augmentation (diminution) de l'actif net				
liée aux activités d'exploitation	34	–	573	148
Distributions aux porteurs de titres :				
Revenu de placement	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	–	–	–	–
Opérations sur les titres :				
Produit de l'émission de titres	287	–	905	3 291
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–
Valeur des titres rachetés	(111)	–	(240)	(3)
Total des opérations sur les titres	176	–	665	3 288
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	210	–	1 238	3 436
Actif net, à la fin	210	–	4 674	3 436

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 5) :	Titres	
Titres en circulation, au début	–	–
Émis	27	–
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetés	(10)	–
Titres en circulation, à la fin	17	–

ÉTAT DES PLACEMENTS

Au 31 mars 2011

	Pays	Secteur	Nbre d'actions	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
ACTIONS					
La Société de Gestion AGF Limitée, cat. B, sans droit de vote	Canada	Services financiers	1 900	31	37
Mines Agnico-Eagle Limitée	Canada	Matières	700	41	45
ARC Resources Ltd.	Canada	Énergie	1 600	41	42
Astral Media Inc., cat. A, sans droit de vote	Canada	Consommation discrétionnaire	1 100	39	42
Banque de Montréal	Canada	Services financiers	800	48	50
La Banque de Nouvelle-Écosse	Canada	Services financiers	3 100	158	184
Société aurifère Barrick	Canada	Matières	4 000	184	201
BCE Inc.	Canada	Services de télécommunications	2 000	71	70
Bridgewater Systems Corp.	Canada	Technologie de l'information	5 400	44	48
CAE Inc.	Canada	Produits industriels	7 500	73	97
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Canada	Services financiers	2 000	144	167
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Canada	Produits industriels	500	33	36
Canadian Natural Resources Ltd.	Canada	Énergie	2 800	102	134
Capital Power Corp.	Canada	Services publics	700	18	18
Dollarama Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	1 300	34	39
Emera Inc.	Canada	Services publics	900	28	29
Empire Co. Ltd., cat. A, sans droit de vote	Canada	Consommation courante	500	26	27
Enbridge Inc.	Canada	Énergie	1 600	72	95
EnCana Corp.	Canada	Énergie	4 500	137	151
Flint Energy Services Ltd.	Canada	Énergie	4 700	60	79
Fortis Inc.	Canada	Services publics	800	26	26
Goldcorp Inc.	Canada	Matières	3 900	177	188
Great-West Lifeco Inc.*	Canada	Services financiers	3 500	90	94
Intact Corporation financière	Canada	Services financiers	1 500	69	75
Kinross Gold Corp.	Canada	Matières	3 500	63	53
Medical Facilities Corp., titres participatifs à revenu	Canada	Soins de santé	1 300	17	16
Methanex Corp.	Canada	Matières	2 200	62	66
Metro Inc., cat. A, à droit de vote subalterne	Canada	Consommation courante	500	22	23
Nexen Inc.	Canada	Énergie	2 200	58	53
Patheon Inc.	Canada	Soins de santé	14 200	36	35
Potash Corp. of Saskatchewan Inc.	Canada	Matières	2 700	104	154
Power Corporation du Canada, à droit de vote subalterne*	Canada	Services financiers	4 600	123	132
Research In Motion Ltd.	Canada	Technologie de l'information	1 100	68	60
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	Canada	Services de télécommunications	1 400	47	49
Banque Royale du Canada	Canada	Services financiers	3 900	224	235
Savanna Energy Services Corp.	Canada	Énergie	4 800	31	44
ShawCor Ltd., cat. A, à droit de vote subalterne	Canada	Énergie	3 100	92	113
Corporation Shoppers Drug Mart	Canada	Consommation courante	1 500	63	60
Financière Sun Life inc.	Canada	Services financiers	3 000	90	91
Suncor Énergie Inc.	Canada	Énergie	3 500	130	152
Société d'énergie Talisman Inc.	Canada	Énergie	4 900	91	117
Teck Resources Ltd., cat. B	Canada	Matières	3 300	129	170
TELUS Corp., cat. A, sans droit de vote	Canada	Services de télécommunications	1 400	66	66
Thomson Reuters Corp.	Canada	Consommation discrétionnaire	1 200	41	46
Tim Hortons Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	1 400	48	61
Toromont Industries Ltd.	Canada	Produits industriels	4 100	119	129
La Banque Toronto-Dominion	Canada	Services financiers	2 600	180	223
TransCanada Corp.	Canada	Énergie	2 200	74	86
Total des actions				3 724	4 208



ÉTAT DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2011

	Pays	Secteur	N ^{bre} de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
FIDUCIES DE REVENU					
Fonds de placement immobilier RioCan	Canada	Services financiers	1 700	34	43
Total des fiducies de revenu				34	43
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT					
Catégorie Mackenzie Universal Ressources canadiennes, série R	Canada	Fonds communs de placement	37 385	267	405
Total des fonds communs de placement				267	405
Coûts de transaction				(4)	–
Total des placements				4 021	4 656
Trésorerie et placements à court terme					9
Autres éléments d'actif moins le passif					9
Total de l'actif net					4 674

* Corporation Financière Mackenzie appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de la Corporation Financière Power, elle-même filiale de Power Corporation du Canada. La Corporation Financière Power détient également une part majoritaire dans Great-West Lifeco Inc. et dans des sociétés d'assurance affiliées et, par conséquent, ces sociétés sont considérées comme sociétés affiliées de Corporation Financière Mackenzie. Les placements effectués dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés ci-dessus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes complémentaires se rapporte aux 31 mars 2011 et 2010 ou aux périodes terminées à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement ou de rétablissement à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 8 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de distribution avec dispense de prospectus.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Les PCGR exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants, principalement l'évaluation des placements, déclarés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

a) Évaluation

Conformément au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » (le « chapitre 3862 ») du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »), tous les instruments financiers évalués et comptabilisés à la juste valeur sont classés dans un des trois niveaux qui distinguent les évaluations de la juste valeur en fonction des données sur lesquelles les évaluations sont fondées. Ces classements sont présentés à la note 8.

La juste valeur des placements à la fin de la période comptable est déterminée comme suit :

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon leur cours acheteur à la clôture. Si aucun cours acheteur à la clôture n'est disponible, le titre est évalué selon le cours de la dernière vente ou de clôture. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gérant de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours acheteur de clôture ou le cours de la dernière vente ou de clôture ne sont pas disponibles ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché. Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les billets à court terme sont évalués en fonction du cours acheteur de clôture. Si le cours acheteur de clôture n'est pas disponible, ces billets à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur. Les billets à court terme détenus par le Fonds sont présentés dans l'état de l'actif net, au poste Trésorerie et placements à court terme.

Les autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût étant donné leur courte durée et leur coût se rapproche de la juste valeur.

b) Constatation des opérations et du revenu de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Le revenu de placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de la période. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou pertes à la vente de placements, lesquels comprennent les gains ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, ou dans le gain (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas.

Le revenu, les gains (pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

Les coûts de transaction associés à l'achat ou à la vente de placements sont passés en charges et inclus dans l'état des résultats au poste Coûts de transaction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES**2. Principales méthodes comptables (suite)****c) Opérations sur les instruments dérivés**

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Certains fonds peuvent également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes de chaque fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement de chaque fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées aux fonds par les organismes de réglementation. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, se reporter à la rubrique « Dispenses aux termes du Règlement 81-102 » de la notice annuelle de chaque fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme représente le gain ou la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de cette valeur est incluse dans l'état des résultats au poste Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée.

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent les gains ou les pertes non réalisés, calculés à la valeur de marché. Ces gains ou pertes non réalisés sont inscrits et comptabilisés de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans les états de l'actif net au poste Couverture sur contrats à terme standardisés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses aux états de l'actif net à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de gain réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de gain ou de perte réalisé. Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Les gains et les pertes réalisé(e)s sur les instruments dérivés utilisés à titre de couverture économique particulière sont comptabilisés de la même manière que les placements sous-jacents couverts. Les gains ou pertes réalisé(e)s sur les instruments dérivés qui ne sont pas utilisés à titre de couverture économique particulière, mais qui sont plutôt utilisés pour accéder à un marché donné, sont inclus dans l'état des résultats au poste Gain (perte) sur les instruments dérivés.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options sur actions, le cas échéant, compris dans l'état des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2011.

d) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inclus dans l'état des résultats au poste Produit provenant du prêt de titres.

e) Opérations en devises

Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes et les intérêts créditeurs et débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les gains (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état des résultats au poste Gain (perte) réalisé(e) à la vente de placements.

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

f) Actif net par titre

L'actif net par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable à une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

NOTES COMPLÉMENTAIRES**2. Principales méthodes comptables (suite)**

g) Valeur liquidative par titre

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») ont modifié leurs règlements en date du 8 septembre 2008 de façon à ce que la valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement puisse être calculée sans tenir compte des PCGR. La différence entre la valeur liquidative et l'actif net (tel qu'il est présenté dans les états financiers) tient principalement au fait que les titres sont évalués au cours acheteur aux fins de la préparation des états financiers, tandis que la juste valeur des titres est généralement évaluée selon le cours de clôture aux fins du calcul de la valeur liquidative. Se reporter à la note 8 pour la valeur liquidative par titre du Fonds.

h) Augmentation (diminution) liée aux activités d'exploitation par titre

L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation attribuable à la série pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

i) Données comparatives

Certaines données comparatives des périodes antérieures ont été retraitées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

3. Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire d'investissement à participation unitaire en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds entend distribuer la totalité de son bénéfice net et une partie suffisante du montant net des gains en capital réalisés de sorte à n'être assujéti à aucun impôt sur les bénéfices autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 8 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

4. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie, à titre de gérant du Fonds, reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements ainsi que la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe, comprenant tout ajustement relatif à la période de mise en œuvre (les « frais d'administration ») et, en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés sur chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéfices), les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais et charges du Comité d'examen indépendant des fonds Mackenzie, tous les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement avant le 15 juin 2007, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires après le 15 juin 2007.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis. Se reporter à la note 8 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

5. Capital du Fonds

Le capital du Fonds est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2011 et 2010 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de la période sont présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement abordés à la note 8.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

6. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis au chapitre 3862. L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans l'état des placements au 31 mars 2011, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque d'illiquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). En outre, le Fonds maintient des positions de trésorerie et de placements à court terme suffisantes pour assurer une liquidité adéquate. Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. La note 8 résume l'exposition du Fonds au risque de change, si cette dernière s'applique et est considérable.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. Les éléments de trésorerie et les placements à court terme n'exposent pas le Fonds à des niveaux élevés de risque de taux d'intérêt. La note 8 résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, si cette dernière s'applique et est considérable.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel, à son émetteur ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. À l'exception des options souscrites et des contrats à terme standardisés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur les options souscrites et les contrats à terme standardisés équivaut à leurs notionnels. Toutefois, les options souscrites sont utilisées dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. La note 8 résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix, si cette dernière s'applique et est considérable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

6. Risques découlant des instruments financiers (suite)

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 8 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si cette dernière s'applique et est considérable.

Toutes les opérations sur titres cotés sont effectuées par des courtiers approuvés. Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit aux 31 mars 2011 et 2010.

Certains fonds peuvent effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et certains fonds peuvent être exposés au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés utilisés par les fonds. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalente à une cote de crédit Standard & Poor's d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme et de A pour la dette à long terme.

vii. Fonds sous-jacents

Certains fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents peuvent être exposés indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 8 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si cette dernière s'applique et est considérable.

7. Normes comptables futures

Tel qu'il a été confirmé précédemment par le Conseil des normes comptables (le « CNC ») du Canada, la plupart des entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes ont adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, le 1^{er} janvier 2011. Toutefois, le CNC permet à la plupart des fonds communs de placement de reporter l'adoption des IFRS jusqu'aux exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après. Par conséquent, le Fonds adoptera les IFRS pour son exercice commençant le 1^{er} avril 2013 et publiera ses premiers états financiers conformément aux IFRS, ainsi que des données comparatives, pour la période intermédiaire qui se terminera le 30 septembre 2013.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

8. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution 30 octobre 2009

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de l'actif net.

Les titres de série A sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série F sont offerts aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$; ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie.

Les titres de série J sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 250 000 \$.

Les titres de série O sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 000 \$ et qui ont conclu une entente avec Mackenzie en vue de la mise sur pied d'un compte de série O; ils sont également proposés à certains employés admissibles de Mackenzie et de ses filiales. Mackenzie peut supprimer le montant de placement minimum pour certains employés de Mackenzie et de ses filiales, et pour les investisseurs dans le Service d'architecture de portefeuille ou dans le Service d'architecture ouverte.

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds affiliés et à certains investisseurs institutionnels relativement à des ententes de fonds de fonds.

Les titres de série S sont offerts à la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, à la Great-West, compagnie d'assurance-vie, à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et à certains autres fonds communs, mais peuvent être vendus à d'autres investisseurs comme le déterminera Mackenzie.

Un investisseur dans le Fonds peut choisir parmi différents modes de souscription offerts au sein de chaque série. Ces modes de souscription comprennent le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat et le mode de souscription avec frais modérés. Les frais dans le cadre du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les frais dans le cadre du mode de souscription avec frais de rachat ou avec frais modérés sont payables à Mackenzie si un investisseur procède au rachat de ses titres du Fonds au cours de périodes précises. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes dans le cadre de chaque mode de souscription et les frais dans le cadre de chaque mode de souscription peuvent varier selon la série. Pour de plus amples renseignements sur ces modes de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration	Valeur liquidative par titre (\$)	
				31 mars 2011	31 mars 2010
Série A	16 novembre 2009	2,00 %	0,27 %	12,03	10,47
Série F	26 mars 2010	1,00 %	0,27 %	11,68	10,05
Série J	Aucun émis	1,70 %	0,20 %	—	—
Série O	1 ^{er} avril 2010	— ¹⁾	— ¹⁾	11,65	—
Série R	20 juillet 2010	— ²⁾	— ²⁾	12,46	—
Série S	Aucun émis	— ³⁾	0,025 %	—	—

1) Les frais de gestion pour les titres de série O sont négociables par l'investisseur et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans la série O, et non par le Fonds. Depuis le 3 novembre 2010, les frais d'administration pour les titres de série O sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans la série O, et non par le Fonds. Avant cette date, le taux des frais d'administration pour les titres de série O était de 0,15 %, lequel était payé par le Fonds.

2) Aucuns frais de gestion ou frais d'administration ne sont imputés à l'investisseur ou au Fonds quant aux titres de série R.

3) Les frais de gestion pour les titres de série S sont négociables par l'investisseur et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans la série S, et non par le Fonds.

b) Placements détenus par d'autres fonds ou entités affiliées

Au 31 mars 2011, Mackenzie et d'autres fonds gérés par Mackenzie détenaient un placement de 3 610 \$ et 210 \$ (3 142 \$ et néant \$ en 2010), respectivement, dans le Fonds.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

8. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

c) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

d) Prêt de titres

Aux 31 mars 2011 et 2010, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'avait eu lieu.

e) Événement postérieur

Le 23 février 2011, le Comité d'examen indépendant des fonds Mackenzie a approuvé la fusion proposée du Fonds d'actions AGF Keystone (le « Fonds supprimé ») avec le Fonds. La fusion proposée, laquelle est sujette à toutes les approbations nécessaires des organismes de réglementation, devrait entrer en vigueur à la fermeture des bureaux le 24 juin 2011 ou aux environs de cette date, en transférant l'actif net du Fonds supprimé en échange de titres du Fonds à la juste valeur marchande. Par suite de la fusion proposée, le Fonds supprimé sera fermé. Mackenzie a convenu d'acquitter les charges engagées dans le cadre de la fusion.

f) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. La répartition sectorielle du portefeuille de titres de participation du Fonds ressemblera de près à la répartition sectorielle de l'indice composé plafonné S&P/TSX. Les placements sont effectués en fonction de la sélection qu'effectuent les portefeuillistes d'autres fonds Mackenzie. Le Fonds ne consacra en général pas plus de 10 % de son actif aux placements étrangers.

Sommaire de la répartition effective de l'actif en fonction de la valeur liquidative des participations directes et indirectes

Répartition effective du portefeuille	31 mars 2011	Répartition effective du portefeuille	31 mars 2010
	Pourcentage du total de l'actif net (%)		Pourcentage du total de l'actif net (%)
Actions	98,5	Actions	96,5
<i>Actions</i>	97,8	<i>Actions</i>	95,8
<i>Options achetées</i>	0,7	<i>Options achetées</i>	0,7
Fiducies de revenu	1,0	Fiducies de revenu	1,8
Trésorerie et placements à court terme	0,3	Trésorerie et placements à court terme	1,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2	Autres éléments d'actif (de passif)	0,1
Total	100,0	Total	100,0
Répartition régionale effective		Répartition régionale effective	
Canada	95,3	Canada	94,3
États-Unis	2,6	États-Unis	2,3
Royaume-Uni	0,5	Trésorerie et placements à court terme	1,6
Brésil	0,4	Brésil	0,6
Russie	0,3	Royaume-Uni	0,4
Trésorerie et placements à court terme	0,3	Russie	0,3
Australie	0,2	Australie	0,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2	Autres	0,2
Autres	0,2	Autres éléments d'actif (de passif)	0,1
Total	100,0	Total	100,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES

8. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

f) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Aux 31 mars 2011 et 2010, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change.

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2011 et 2010, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Pour ce Fonds, le risque le plus important découlant du risque de prix provient des placements directs dans des titres de participation et des fiducies de revenu et indirectement des placements des fonds sous-jacents dans des titres de participation et des fiducies de revenu. Au 31 mars 2011, si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 462 \$ ou 9,9 % du total de l'actif net (338 \$ ou 9,8 % en 2010). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2011 et 2010, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

g) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur suivante :

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

	31 mars 2011				31 mars 2010			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	4 208	–	–	4 208	3 032	–	–	3 032
Fiducies de revenu	43	–	–	43	54	–	–	54
Fonds communs de placement	405	–	–	405	293	–	–	293
Total des placements	4 656	–	–	4 656	3 379	–	–	3 379
Placements à court terme	–	1	–	1	–	44	–	44
Total	4 656	1	–	4 657	3 379	44	–	3 423

Au cours de la période, aucun transfert important n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.